

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1091 27 septembre 1947

n° 1091 27

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 septembre 1947

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est engagé en qualité d'observateur météo rologiste, au salaire journalier de 210 franes, M. Andrianarifetra (Gabriel), pour compter du 1er septembre 1947. Intéressé a droit a l'indemnité d'expatriation prévue par les règlements.